

PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE L'ERES  
DU 18 MAI 2022 À CHEYRES  
DE 18H30 À 19h00

Tél. 026 664 80 50

Case postale 623

1470 Estavayer-le-Lac

[environnement@estavayer.ch](mailto:environnement@estavayer.ch)

Délégués : M. Gérard Brodard, Commune de Lully  
Mme Marlis Schwarzentrub, Commune d'Estavayer  
en remplacement de M. Yves Blanc  
M. Stéphane Delley, Commune de Cheyres-Châbles

Comité M. Joseph Borcard, Président du comité de direction, Commune d'Estavayer  
M. Serge Carrard, Commune de Châtillon

M. Pierre Andrieu, chef de service, Service de l'environnement, Commune  
d'Estavayer

Président : M. Gérard Brodard, Commune de Lully  
Secrétaire Mme Elisabeth Nell, secrétaire, Service de l'environnement, Commune  
d'Estavayer

Excusés : M. Daniel Martin, délégué de la Commune de Châtillon  
M. Thierry Vallat, délégué de la Commune de Lully  
M. Christian Cornioley, membre du comité, Commune de Cheyres-Châbles  
M. Jérémy Bonfils, membre du comité, Commune de Lully  
M. Yves Bourdilloud, chef d'exploitation de la STEP  
MM. Didier Bonny et Philippe Fahrer, représentants d'ELSA

## ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ERES DU 18 MAI 2022

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 14 OCTOBRE 2021 ..... 2
2. COMPTES 2021 ..... 2
3. DIVERS ..... 4

M. Gérard Brodard ouvre la séance à 18h35. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et salue particulièrement M. Stéphane Delley, nouveau délégué de la Commune de Cheyres-Châbles, et qui remplace M. Sébastien Bise démissionnaire. Il remercie la Commune de Cheyres-Châbles pour la mise à disposition des infrastructures et de l'accueil.

Les délégués ne formulant pas de remarque sur le mode de convocation et sur l'ordre du jour, l'assemblée peut valablement délibérer.

Mme Marlis Schwarzentrub est nommée scrutatrice.

## **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 14 OCTOBRE 2021**

M. Gérard Brodard demande s'il y a des remarques.

Dans le PV, il était noté que M. Serge Carrard quitte la séance après l'approbation du budget sans autre précision. M. Serge Carrard a quitté la séance car il avait d'autres obligations.

M. Brodard indique que les budgets 2022 ont été approuvés sous réserve du préavis de la Commission financière qui s'est réuni après l'assemblée des délégués du 14.10.2021. Il demande que l'on ajoute en annexe du PV, le rapport du 10.11.2021 validant les dits budgets par la Commission financière.

Concernant le plan sectoriel des eaux, M. Brodard demande de fixer un délai.

M. Andrieu dit qu'il va se renseigner et clarifier l'implication de l'ERES dans ce dossier.

Selon M. Brodard, il faut éviter d'être hors délai.

**Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 14 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.**

## **2. COMPTES 2021**

### **Présentation**

#### **Traitements primaire :**

M. Brodard expose les comptes.

- Total des charges : CHF 420'736.43
- Total des produits : CHF 124'276.00
- Solde à répartir : CHF 296'460.43.

M. Brodard demande pourquoi les frais de transport ont augmenté ?

M. Andrieu indique que c'est dû à l'augmentation du prix de l'élimination du sable qui doit être mis en décharge DCMI.

#### **Traitements secondaire**

- Total des charges : CHF 482'650.20
- Total des produits : CHF 179'514.80
- Solde à répartir : CHF 303'135.40.

M. Brodard demande la raison de l'augmentation des produits ?

M. Andrieu répond que ce n'est toutefois pas une bonne nouvelle. C'est parce que nous utilisons plus de produits chimiques pour ELSAPur. Ils sont refacturés à Elsa, ce qui explique l'augmentation du poste « produits ».

### Traitement des boues

- Total des charges : CHF 987'229.30
- Total des produits : CHF 257'226.56
- Solde à répartir : CHF 730'002.74.

M. Andrieu indique que nous avons eu plus de boues à éliminer dues aux graisses provenant d'ELSAPur et à cause des essais d'élimination du sang de l'entreprise Marmy Viandes qui n'était pas complètement déshydraté.

### Total

- Total des charges : CHF 1'890'615.93
- Total des produits : CHF 561'017.36
- Solde à répartir : CHF 1'329'598.57.

### Micro-polluants

M. Brodard indique que pour les micro-polluants, il y a une charge de CHF 9.00 par habitant raccordé soit un total de **CHF 107'622.00 à répartir entre les Communes selon le nombre d'habitants raccordés.**

### Comptes d'Investissement

M. Brodard indique que l'unique investissement concerne le remplacement du Couple Chaleur Force. La dépense en 2021 se monte à CHF 216'208.40.

### Bilan

- Total actif : CHF 712'348.32
- Total passif : CHF 712'348.32

Dans l'actif, AFC signifie administration fédérale des contributions et concerne la TVA.

### Rapport de l'organe de révision

Sur son rapport, NBA Audit SA indique que selon son appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31.12.2021 sont conformes aux prescriptions légales en matière de tenue des comptes communaux. Il recommande d'approuver les comptes annuels qui nous sont soumis.

### Rapport de la commission financière

La commission financière ne formule aucune remarque particulière et recommande l'approbation des comptes 2021.

### Approbation

**Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité par les délégués**

### 3. DIVERS

M. Andrieu informe les présents que la visite de la STEP a eu du succès. Environ 40-50 personnes se sont déplacées. Les gens se sont montrés très intéressés.

M. Stéphane Delley, au nom de la Commune de Cheyres-Châbles, souhaite la bienvenue aux présents. Il remplace M. Sébastien Bise et se met gentiment au courant des dossiers. Il invite l'assemblée à partager une petite agape.

Mme Schwarzenrub demande si on peut essayer de coordonner les assemblées du GRAC, de l'ARRIBRU et de l'ERES afin de les faire le même soir.

M. Brodard va déjà approcher les responsables du GRAC.

M. Brodard indique que la date de la prochaine assemblée de l'ERES a déjà été fixée mais qu'il regardera avec les présidents.

L'assemblée des délégués est close à 18h50

La Secrétaire : Elisabeth Nell

Numéro du suspens	Désignation	Responsable	Délai
1	Plan sectoriel des eaux, de quoi il s'agit et qui doit faire quoi.	P. Andrieu	Septembre 2022
2	Essayer de coordonner les assemblées de l'ERES, du GRAC et de l'ARRIBRU afin de les faire le même soir.	G. Brodard	Eté 2022

#### Annexes :

- Comptes 2021
- Rapport de l'organe de révision
- Rapport de la Commission financière relatif aux comptes 2021
- Rapport de la commission financière du 10.11.2021 relatif à la validation des budgets 2022